

COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE

PROCÈS-VERBAL

94^e séance / lundi 3 mai 2021 à 17 h 02

Vidéoconférence

PRÉSENCES :

Membres

Jean Lessard, président – Conseiller, district de la Rivière-Blanche (n° 16)

Audrey Bureau – Conseillère, district d’Aylmer (n° 1)

Marc Carrière – Conseiller, district de Masson-Angers (n° 17)

Robyn York – Citoyenne, productrice agricole

Samuel Bertrand – Citoyen, producteur agricole

Secrétaire

Mathieu Archambault – Responsable, comités et commissions

Ressource interne

Fabio Jiménez – Directeur adjoint, planification et gestion du territoire

Autre membre du conseil

Mike Duggan – Conseiller, district de Deschênes (n° 3)

ABSENCES :

Membre

Bill Lessard – Citoyen, producteur agricole

Ressource interne

Mathieu Bélanger – Directeur, Service de l’urbanisme et du développement durable

SÉANCE HUIS CLOS

17 h 02

1. Constatation des présences et ouverture de la réunion

Le président constate les présences et ouvre la réunion à 17 h 02.

2. Adoption de l’ordre du jour

L’ordre du jour est adopté.

3. Période de questions du public

Aucune question du public n’a été reçue par le Comité.

4. Approbation du procès-verbal de la 93^e séance tenue le 12 avril 2021

Le procès-verbal de la 93^e séance tenue le 12 avril 2021 est approuvé.

DISTRIBUTION :

Aux membres du CCA, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et au Greffier



PRÉSIDENT



SECRÉTAIRE

5. Signature du procès-verbal de la 93^e séance tenue le 12 avril 2021

Le procès-verbal de la 93^e séance tenue le 12 avril 2021 sera signé par le président.

6. Suivi du procès-verbal de la 93^e séance tenue le 12 avril 2021

Aucun suivi n'est effectué.

7. Date de la prochaine séance (7 juin 2021)

La prochaine séance du Comité consultatif agricole aura lieu le lundi 7 juin 2021.

8. Localisation du marché public permanent

Le Comité consultatif agricole a recommandé à sa dernière séance que le projet de marché public permanent chemine. Un avis de présentation à cet effet sera d'ailleurs présenté à la prochaine séance du conseil. Le secteur de la Fonderie, qui sera appelé à devenir une zone d'innovation, pourrait accueillir ce marché public permanent.

Par contre, étant donné les délais de réalisation du projet du secteur de la Fonderie, un autre avis de présentation sera présenté au conseil pour proposer une localisation temporaire du marché public permanent, dans l'attente d'une localisation permanente. La ferme Moore est citée, elle qui dispose déjà de plusieurs installations prêtes à recevoir ce genre de marché.

9. Signalisation routière en zone agricole

Le conseil a adopté de nouvelles dispositions pour le milieu rural à la Politique sur les mesures de modération de la circulation. Un projet pilote sera déployé, notamment par du marquage au sol. Quelques rues ont été ciblées, dont le chemin de la Montagne, le chemin Perry, le boulevard Labrosse et l'avenue Gatineau. D'autres endroits restent à être déterminés et pourraient s'ajouter, dont le chemin Dalton et la montée Mineault.

En plus du projet pilote, le ministère des Transports du Québec déploiera une campagne d'affichage en zone agricole, pour sensibiliser les usagers de la route à la présence de machinerie agricole.

La signalisation routière en zone agricole sera également revue. Deux situations seront particulièrement ciblées : les virages serrés, et les côtes. On demande aux membres de noter les endroits problématiques et de les partager par courriel.

10. Feux de branches et branchailles en zone agricole

Des discussions avec le Service de sécurité incendie sont en cours pour autoriser tous les agriculteurs en zone agricole à faire des feux de branches et branchailles, qu'ils soient membres ou non de l'UPA. Il reste à obtenir une liste à jour des terres exploitées, pour limiter l'autorisation à ces terres. On signale que le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) détiendrait la liste la plus représentative des terres en exploitation. Une autre alternative serait de remettre le fardeau de la preuve aux agriculteurs, qui devront prouver qu'ils exploitent une terre agricole pour obtenir une autorisation de feux de branches et branchailles.

Ce sujet devrait revenir à la séance du mois de juin pour recommandation au conseil.

11. Varia

a) Chasse en zone agricole

Une présentation du Service de police est prévue à la séance du CCA du mois de juin, pour recommandation et cheminement vers la séance du conseil du mois de juillet.

b) Travaux sur le chemin Dalton

On demande si des travaux sont prévus sur le chemin Dalton à partir du chemin Proulx, jusqu'au rang 6. Ce chemin n'est pas asphalté, et devient problématique particulièrement lorsqu'il pleut. Il devient alors plein de crevasses, ce qui peut endommager la machinerie. De plus, les voies de contournement se situent dans des milieux résidentiels non recommandés à la machinerie agricole.

On répond que des travaux de préparation seront effectués cette année sur le chemin Dalton, comme le déplacement de poteaux, de ponceaux et l'élargissement de la voie. Les travaux d'asphaltage commenceront l'an prochain, et n'iront pas jusqu'au rang 6, puisqu'une partie du chemin Dalton ne se situe plus en zone agricole.

On suggère d'appeler le 311 pour signaler la présence de crevasse sur les routes non asphaltées, et précise qu'un suivi est normalement effectué assez rapidement.

c) Recherche d'un membre au sein du Comité consultatif agricole

Les membres sont informés qu'un siège de membre producteur agricole du CCA est vacant, et que la recherche d'un nouveau membre a débuté.

12. Levée de la séance

La séance est levée à 17 h 27.